



PLAN SANITAIRE

ÉTÉ 2021

Mesures et ajustements pour réduire les risques

Adapté du CONCEPT-CADRE DE PROTECTION DANS LE CONTEXTE
DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ENCADRÉS du Canton du Valais

1. Participants et structure du groupe

- Un responsable du plan de protection est nommé au sein du comité : Frédéric Carron. Andréanne Roudit-Thurre est sa suppléante.
- Le moniteur responsable de la pharmacie est désigné comme « moniteur COVID » pour le respect du plan de protection.
- Les adultes et les enfants sont encouragés à effectuer un test rapide préventif avant de se rendre à la Colonie.** Pour rappel, les personnes vaccinées ou guéries du COVID sont exemptes de ce type de test.
- Les adultes et enfants ayant eu des contacts étroits avec une personne infectée durant les 2 semaines précédant le camp s'abstiennent de participer à la Colonie.
- Les adultes respectent les règles de distance (1.5 m) par rapport aux autres adultes.
- La distance de 1.5 m entre les adultes et les enfants ne doit pas être respectée. La garantie des besoins fondamentaux et d'un développement positif prime sur cette règle et sont de la plus haute importance.
- Des sous-groupes sont constitués en début de semaine et restent homogènes tout au long de la colonie pour les activités.
- Les visites de personnes extérieures ne sont pas autorisées pendant les semaines de Colonie.

2. Planification des activités

- Dans les projets/activités planifiés, on veille à éviter les jeux « critiques » sur le plan de l'hygiène (par exemple souffler avec des pailles, déguster dans un même verre, ...).
- Des sous-groupes sont constitués en début de semaine et restent homogènes tout au long de la colonie pour les activités.

3. Activités de plein-air

- Les activités extérieures (espace délimité par les panneaux « stop colons ») doivent être privilégiées.
- Les randonnées jusqu'à Demècre ou Fenestral sont autorisées pour autant que le groupe évite les contacts avec des personnes extérieures.
- Après avoir passé du temps à l'extérieur, les enfants et les adultes prennent des précautions pour assurer l'hygiène, comme par exemple : se laver les mains.

4. Situations autour des repas

- Le concept d'hygiène usuel est strictement appliqué.

- Les colons et les adultes se lavent les mains avant de préparer les repas (y compris pour les goûters).
- Les colons choisissent une table le dimanche et gardent la même place toute la semaine.
- Les tables sont écartées.
- Les repas sont servis à table (pas de self-service, pas de bacs à couverts en libre accès).
- Si des verres sont distribués pour les petites soifs de la journée, ils doivent être personnalisés ou étiquetés pour éviter les mélanges.
- Les adultes prennent leur repas en 2 services afin de garantir les distances nécessaires.

5. Soins

- Encourager l'autonomie des enfants (par exemple les enfants appliquent eux-mêmes une crème hydratante ou une crème solaire).
- Des serviettes jetables sont utilisées pour se sécher les mains. Des poubelles à couvercle sont à disposition.
- Du désinfectant est disponible pour les adultes. Le lavage des mains au savon est privilégié pour les enfants.
- Les adultes se lavent soigneusement les mains avant tout contact physique (par exemple moucher) et entre les soins apportés à chaque enfant.
- Si un participant déclare des symptômes pendant le camp, il doit être isolé et porter un masque. Pendant l'isolement, un moniteur référant est désigné pour veiller sur lui jusqu'à l'arrivée des parents.
- Un formulaire santé pour les colons et pour les adultes est remis au comité le premier dimanche (→ stock de formulaires vierges en cuisine en cas d'oubli).

6. Siestes / Nuits

- Veiller à assurer une ventilation suffisante des locaux.
- Les mesures d'hygiène sont respectées : un produit désinfectant est appliqué sur les matelas à la fin de chaque semaine.

7. Amener et récupérer les enfants le dimanche

- Lorsque les enfants sont amenés et récupérés, il est important d'éviter les temps d'attente, les réunions de parents dans et devant la Colonie ainsi que les contacts entre les familles et les moniteurs / le comité.
 - > Chaque enfant est amené par un parent/accompagnant unique dans le périmètre de la Colonie (autant que possible, un parent par fratrie).
 - > Les parents/accompagnants n'entrent ni dans le dortoir ni dans le réfectoire.
 - > Renoncer à tout contact corporel entre adultes, en particulier à se serrer la main.
 - > Pas de pic-nic familial dans le périmètre de la colonie.
- Le concept d'amener et récupérer est clairement communiqué (site web + email d'information préalable).
 - > Le duo enfant(s)-accompagnant est accueilli devant la colonie à 15h précises : le briefing commence par le rappel des mesures de distanciation sociale.
 - > Briefing limité à max 15 minutes.
 - > Les parents quittent le périmètre de la colonie dès la fin du briefing autant que possible.
- Le transfert est aussi court que possible et aussi long que nécessaire, dans le respect de la distanciation sociale.
- Durant la messe de fin de Colonie, la distanciation sociale est respectée. La messe est annulée en cas de mauvais temps.

- L'apéritif de fin de messe ne peut avoir lieu.
- Le briefing de début à 15h et l'aurevoir à 11h auront lieu à l'extérieur par tous les temps, chacun prévoit un équipement adapté aux conditions de montagne.

8. Passage du jeu au repas

- Faire attention à l'hygiène : se laver les mains, mettre le matériel de jeu sale de côté et le nettoyer dès que possible.
- Se laver les mains avant de préparer la nourriture.

9. Hygiène dans les locaux

- Les règles d'hygiène sont strictement appliquées selon le concept d'hygiène :
 - > lavage régulier et soigneux des mains avec du savon
 - > mise à disposition de distributeurs de savon, de serviettes jetables et de désinfectant
 - > mise à disposition de poubelles fermées
 - > nettoyage régulier des surfaces, des objets et les locaux : surtout les endroits qui sont souvent touchés comme les poignées de portes, les interrupteurs ou les robinets
 - > lors du nettoyage, en particulier des objets directement utilisés par les enfants, veiller à utiliser des produits de nettoyage appropriés et non nocifs
- Les adultes portent des gants pour le nettoyage.
- Tous les locaux doivent être aérés de manière régulière et suffisante.

10. Procédure en cas de maladie (suspectée ou avérée)

- Les symptômes compatibles avec un COVID-19 sont des symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires
 - > toux
 - > maux de gorge
 - > souffle court
 - > perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
 - > avec ou sans fièvre
 - > douleurs musculaires.
- Les adultes ainsi que les colons présentant ces symptômes restent ou sont envoyés à la maison, et se font tester.
- Si des symptômes aigus apparaissent, les colons touchés sont immédiatement isolés jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher. Le moniteur qui s'isole avec l'enfant pendant ce temps adopte les mesures de protection nécessaires en portant un masque de protection et des gants lorsqu'il est en contact avec l'enfant malade.
- En cas d'évacuation, le transfert en hélicoptère est à la charge des parents.
- En cas de 'cluster', l'Office du médecin cantonal peut prendre la décision d'évacuer la colonie. Ainsi, le comité annulerait la semaine en cours. Les parents sont avertis. Les enfants rentrent chez eux, accompagnés d'un de leurs parents. Les locaux sont soigneusement désinfectés. Le prochain camp commence le dimanche suivant la désinfection complète.